

École
nationale
supérieure
d'art et
de design
Limoges

CAHIER DES CHARGES – JANVIER 2026

Bibliothèque virtuelle

CERAMIC+

TABLE DES MATIERES

1 - INTRODUCTION	5
1.1 - Objet de la consultation	5
1.2 - Cadre d'utilisation	5
1.3 - Confidentialité	5
2 - PROJET DIGITAL	5
2.1 - Contexte et justification du besoin.....	5
2.1.1 - Présentation	5
2.1.2 - Pourquoi ce site internet ?	6
2.1.3 Équipe projet	6
2.1.4 Planning	6
2.2 - Stratégie web.....	6
2.2.1 - Vocation du site internet	7
2.2.3 - Les cibles du projet	7
3 - LES ATTENTES.....	7
3.1 - Description graphique et ergonomique	7
3.1.1 - User-friendly et ergonomie	7
3.1.2 - Responsive web design.....	8
3.1.3 – Charte graphique	8
3.1.4 - Écoconception.....	8
3.1.5 - Accessibilité du site	9
3.2 – Description fonctionnelle	9
3.2.1 - Arborescence	9
3.2.2 - Gestion des langues.....	9
3.2.3 - Types de contenus	9
3.2.4 - Détails de contenus et fonctionnalités	10
3.2.5 - Choix du CMS	11

3.3 - Administration du site.....	11
3.3.1 - Performance SEO	11
3.3.2 - Suivi du trafic / performance ?.....	11
3.3.3 - Partage de contenus sur les réseaux sociaux ?.....	11
3.4 – Description technique.....	11
3.4.1 - Débit.....	11
3.4.2 - Sécurité	11
3.4.3 - Compatibilité	12
3.4.4 - Hébergement	12
3.4.5 - Maintenance.....	12
3.5 - Propriété intellectuelle	12
4 - LA DEMANDE DE PRESTATION	12
4.1 - Constats et besoins	13
4.2 - Contenu de la prestation.....	13
4.2.1 - création du site internet	13
4.3 – Déroulement de la prestation	13
4.3.1 - La consultation	14
4.3.2 Réunion de cadrage	14
4.3.3 Atelier de lancement.....	14
5 - MODALITÉS DE SELECTION DU PRESTATAIRE	15
5.1 - Concernant l'Agence.....	15
5.2 - Concernant le site internet	16
5.3 - Concernant le calendrier de la prestation.....	16
5.4 - Concernant l'offre financière	16
5.5 - Concernant le suivi de projet.....	16
5.6 - Concernant les aspects administratifs.....	17
6 - INFORMATION COMPLEMENTAIRE	17

1 - INTRODUCTION

1.1 - OBJET DE LA CONSULTATION

Création du site internet CERAMIC+
Plateforme ressources

Le site devra être conçu comme **une bibliothèque virtuelle** avec des informations écrites et visuelles présentant des produits céramiques traditionnels et les techniques traditionnelles de production.
L'expérience collaborative doit être au cœur du projet.

1.2 - CADRE D'UTILISATION

Ce cahier des charges est réalisé en vue de donner aux soumissionnaires le maximum de renseignements leur permettant d'estimer la réalisation de la prestation attendue et de chiffrer leur offre avec précision.

Néanmoins, ce document ne doit pas être considéré comme exhaustif. Les candidats se doivent de signaler par écrit au demandeur toute erreur, omission, imprécision ou contradiction décelées. Si ce n'est pas le cas, le présent document est considéré comme accepté dans son intégralité. De la même manière, en phase de dépouillement des réponses, le demandeur se réserve la possibilité de demander tout renseignement complémentaire lui permettant d'éclairer son analyse et de valider ses choix.

1.3 - CONFIDENTIALITE

Les soumissionnaires sont tenus au secret professionnel. Ils s'engagent en particulier à n'utiliser les documents et informations fournis que dans le cadre de cette présente consultation. Toute révélation et divulgation non autorisées pourront donner lieu à dommages et intérêts, et seront à charge de la partie l'ayant commise, dont le montant sera défini par le plaignant en fonction du préjudice.

2 - PROJET DIGITAL

2.1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU BESOIN

2.1.1 - Présentation

CERAMIC+ vise à développer et améliorer les capacités d'innovation des PME du secteur de la céramique traditionnelle et des artisans en proposant une plateforme ressources pour un transfert de connaissances et innovations adoptées.

La mission de CERAMIC+ est d'intégrer stratégiquement l'artisanat traditionnel de la céramique avec des technologies de pointe, en favorisant la revitalisation et l'internalisation du secteur artisanal, par le biais de coopération et de la mutualisation des ressources dans les 4 régions prioritaires du défi SUDOE¹, ces territoires étant les plus représentatifs du secteur céramique : Communauté valencienne-Espagne, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie France, et Centre Portugal, pour l'élaboration d'une stratégie commune, de plans d'action et la validation de technologies favorisant la modernisation, la revitalisation et l'internationalisation de l'artisanat et des PME dans le secteur de la céramique.

¹SUDOE : L'aire géographique du Sudoe comprend 26 régions et villes autonomes provenant de 4 Etats : 3 Etats membres de l'Union européenne et 1 pays tiers (France, Espagne, Portugal et Andorre).

La stratégie combinera la préservation du patrimoine culturel céramique, des technologies de fabrication durables de pointe et le transfert de connaissances aux artisans et aux PME par le biais d'écoles, de centres technologiques et d'associations de céramique.

Le transfert des résultats du projet pourrait concerner davantage de régions comme la Catalogne, Madrid, Talavera et Galice.

2.1.2 - Pourquoi ce site internet ?

Plateforme ressources liées à l'activité céramique : préserver le patrimoine culturel par la recherche, la promotion, la valorisation et la transmission.

Objectifs du site :

- bibliothèque virtuelle ;
- numérisation du patrimoine culturel régional ;
- création de contenus éducatifs pour le transfert de connaissances.

Site collaboratif : plusieurs utilisateurs peuvent contribuer, modifier et partager du contenu en temps réel.

2.1.3 Équipe projet

Au terme de la consultation, le prestataire sélectionné sera amené à travailler avec l'équipe projet en charge de la création du site internet :

- Directeur / Directrice de publication : Ensad Limoges
- Veille sur le site internet : Ensad Limoges

2.1.4 Planning

Dates	Étapes
8 janvier 2026	Appel à consultation
2 février 2026	Réception des offres
12 Février 2026	Audition / négociation des offres
Du 23 au 28 février 2026	Envoi des courriers de rejet aux candidats non retenus
Mars 2026 (1 ^{ère} quinzaine)	Réunion de cadrage (date à déterminer)
Mars 2026 (2 ^{ème} quinzaine)	Atelier de lancement (date à déterminer)
1er janvier 2027	Accès à la plateforme

2.2 - STRATEGIE WEB

Renforcer le secteur de la céramique traditionnelle en tant que secteur d'excellence dans l'espace SUDOE.

2.2.1 - Vocation du site internet

Objectif 1 :

- Présentation de CERAMIC + et de ses missions ;
- Présentation de ses partenaires et de ses réseaux ;
- Accès à une bibliothèque virtuelle (à définir) ;
- Recherche de contenus multicritère ;
- Mise en avant des dernières publications.

Objectif 2 :

- S'enregistrer/se connecter pour collaborer ;
- Prévoir une modération des contenus web.

Objectif 3 :

- Permettre l'intégration de textes, images, modèles 3D, fichiers PDF et audio-visuels pour chacun des contenus (ou liens hypertextes pour sites sources).

Objectif 4 :

- Être en conformité avec le RGPD (règlement général sur la protection des données).
- Vigilance avec le RGAA (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité)

2.2.3 - Les cibles du projet

- Les artisans, artistes, designers, céramistes ;
- Les PME - entreprises du secteur céramique ;
- Les écoles secondaires, professionnelles, supérieures - en art et design ;
- Les centres technologiques ;
- Le grand public.

3 - LES ATTENTES

Les caractéristiques présentées ci-dessous sont énumérées pour donner aux répondants du présent appel d'offres un aperçu des fonctionnalités à apporter à ce site. Toutefois, les soumissionnaires sont invités à consulter les sites internet :

- Le site des collections du musée national Adrien Dubouché (partenaire du projet CERAMIC+) :
<https://collections.musee-adriendubouche.fr/fr/>
- Le PEC (Pôle Européen de la Céramique - partenaire du projet CERAMIC+) :
<https://cerameeurop.com/>
- Glazy (site dédié aux émaux céramiques) : <https://glazy.org/>

3.1 - DESCRIPTION GRAPHIQUE ET ERGONOMIQUE

3.1.1 - User-friendly et ergonomie

Le prestataire devra penser le webdesign à travers une approche conviviale et moderne.

Le prestataire sélectionné élaborera la structure de la page d'accueil, l'enchaînement des différentes pages et présentera les maquettes des pages principales du site internet en veillant à ce que le graphisme soit efficace et ergonomique.

Le site CERAMIC+ devra être conçu en favorisant l'expérience utilisateur pour que ce dernier trouve facilement et rapidement l'information qu'il recherche, qu'il l'assimile et que l'outil s'inscrive dans ses habitudes. Le site devra donc être simple d'utilisation et intuitif :

- Dès la page d'accueil, l'internaute devra visualiser les principaux éléments qui constituent le site et savoir comment trouver l'information qui l'intéresse.
- La navigation devra être optimale (simple, accessible, intuitive et mémorisable) :
 - l'utilisateur doit pouvoir rapidement comprendre le fonctionnement et l'architecture du site ;
 - l'utilisateur ne doit pas être perdu parmi toutes les informations ;
 - l'utilisateur doit pouvoir trouver intuitivement le contenu qu'il cherche ;
 - l'utilisateur doit pouvoir facilement retourner sur une page qu'il a déjà consultée ;
 - l'utilisateur doit pouvoir mémoriser le chemin d'accès à une information ;
 - l'utilisateur doit pouvoir facilement s'enregistrer/se connecter pour l'ajout de contenus, de commentaires et d'évaluation de contenus.

Les éléments suivants seront demandés mais la liste n'est pas exhaustive, des recommandations argumentées du prestataire seront appréciées : positionnement du menu, fil d'Ariane ou autre système de repère similaire, retour à la page d'accueil en cliquant sur le logo, rubrique consultée graphiquement indiquée, URL simples indiquant le titre de la publication, présentation uniforme entre les pages...

- Le site internet respectera les règles en matière de contenu web visant à faciliter la compréhension, la lecture et l'assimilation par l'internaute. Un contraste des nuances de couleurs est d'ailleurs recommandé pour permettre une bonne lisibilité des contenus quelles que soient les capacités de l'utilisateur (critère RGAA).
- Le temps de chargement du site internet sera réduit au maximum. Le site devra être pensé pour favoriser son accessibilité.
- Les obligations légales en termes d'accessibilité du web seront respectées par le site internet.

Nous attacherons une attention toute particulière aux intentions graphiques qui seront proposées.

3.1.2 - Responsive web design

Le site devra ajuster automatiquement l'affichage d'une page web à la taille d'écran du terminal utilisé. Sur mobile les fonctionnalités proposées seront les mêmes que sur desktop.

3.1.3 – Charte graphique

La charte graphique tiendra compte de l'identité graphique de SUDOE. Les éléments graphiques seront fournis au soumissionnaire sélectionné.

3.1.4 - Écoconception

Le site devra répondre aux normes de l'écoconception en utilisant les langages web les plus économies, en épurant le code source des pages en ligne, en optimisant le poids des contenus media.

Le titulaire devra accorder une attention particulière aux performances du site et sera en mesure de proposer et de prouver des durées minimales de chargement des pages.

3.1.5 - Accessibilité du site

L'information et les composants de l'interface utilisateur doivent être présentés à l'utilisateur de façon à ce qu'il puisse les percevoir.

Les composants de l'interface utilisateur et de navigation doivent être utilisables.

Les informations et l'utilisation de l'interface utilisateur doivent être compréhensibles.

3.2 – DESCRIPTION FONCTIONNELLE

3.2.1 - Arborescence

Préconisation : les informations doivent être accessibles en 3 cliques.

Le menu principal est accessible dès la page d'accueil et se décline en sous-menu.

Le nuage de catégories est accessible dès la page d'accueil.

L'activation d'une catégorie déclenche l'ouverture de la zone de recherche multicritère.

L'étendue de l'arborescence sera à définir et à discuter.

3.2.2 - Gestion des langues

Le site sera multilingue (back-office et front-office).

Privilégier l'espagnol, le portugais, le français et l'anglais.

3.2.3 - Types de contenus

L'intégration des contenus sera effectuée par l'équipe projet de CERAMIC+ au sein des structures partenaires.

L'interface de création de contenus tiendra compte des choix multicritères présents dans la consultation. Chaque champ répondant à ces choix multicritères pourra être renseigné. La création de contenus permettra d'intégrer du texte, des images, des fichiers audio-vidéo, de proposer des fichiers au format PDF.

L'interface de création de contenus devra tenir compte de différents critères de conformité (dimensions d'une image, d'une vidéo, poids du document numérique, ...) pour valider la publication.

Les champs « auteur » et « date de publication » seront renseignés automatiquement.

Visuels :

Il peut s'agir de photos, de dessins, de pictogrammes, de fichiers vectorisés, d'infographies... Le prestataire optera pour un bon équilibre entre la présence de visuels et de textes en choisissant à chaque fois le format de visuel le plus adapté au rôle du visuel.

Il veillera également à proposer une offre valorisant les visuels dans l'espace du site.

Les visuels doivent pouvoir être rendus cliquables pour renvoyer vers la ressource dans son intégralité.

Pour les visuels, il faudra prévoir des redimensionnements automatiques des images afin de conserver la propriété responsive des pages.

Audios-Vidéos :

Le site internet devra permettre l'intégration de fichiers audios (mp3, wav,...) et de fichiers vidéos (mp4). Il permettra également l'intégration d'iframe pour des vidéos à disposition sur des plateformes extérieures à définir.

Documents téléchargeables et consultables : le site internet devra permettre le téléchargement de tous types de fichiers (JPG, MP3, PDF, vidéos, etc.) par l'utilisateur, ainsi que la consultation de documents .pdf

3.2.4 - Détails de contenus et fonctionnalités

Header et footer

Le header du site internet comprend :

- Le logo qui renverra systématiquement sur la page d'accueil ;
- Les boutons d'action permettant de « s'enregistrer » et de « se connecter »
- Un accès au menu principal ;
- Une barre de recherche qui permet d'effectuer une recherche sur tous les contenus du site internet (par auteur, catégorie, spécificités, pays, ...) comme définis dans le document « Etude préalable Ceramic+.pdf ».

Le footer comprend :

- Des boutons de navigation pour l'affichage des ressources suivantes ou précédentes ;
- Les mentions légales ;
- Les conditions générales d'utilisation de CERAMIC+ et de l'ensemble de son contenu.

Homepage :

La homepage offre un aperçu du site, permettant à tout nouveau visiteur de comprendre rapidement de quoi il traite et à tout visiteur d'entrevoir les nouveautés et d'être rapidement redirigé vers des contenus plus développés.

- Le menu principal [Bibliothèque], déclencheur des requêtes multicritères ;
- Un nuage des différentes catégories ;
- Une vitrine des dernières publications – toutes catégories confondues ;
- Des boutons de navigation pour l'affichage des ressources suivantes ou précédentes ;
- Le menu principal [CERAMIC+]

Moteur de recherche :

Un moteur de recherche interne général sera également disponible avec une présence permanente dans le header.

La recherche se fait par mots-clés et permet de rechercher des contenus dans l'ensemble des ressources du site. Le nombre d'occurrences trouvées s'affiche sous forme de vitrine.

Les ressources :

La présentation d'une publication mettra en évidence le nom de l'auteur, la date de la publication, une image et le texte. La consultation de cette publication permettra le défilement de plusieurs images (type carroussel) d'avoir une restitution des matériaux, techniques, technologies, méthodologies,... et autres

ressources à disposition comme tutoriels, vidéos, témoignages, ... encodés lors de la création de la publication.

Il sera possible d'imprimer et de partager le contenu par mail, copier le lien,...

Il sera possible de mettre un signet pour retrouver facilement la publication.

Identification pour une collaboration : le bouton d'action permettant de « s'enregistrer » et par la suite de « se connecter » devra répondre à des critères d'éligibilité et d'authentification (partenaires de CERAMIC+).

3.2.5 - Choix du CMS

Est privilégié un CMS Opensource qui propose les fonctionnalités attendues sans développement spécifique. Une attention particulière est donnée au CMS Wordpress.

3.3 - ADMINISTRATION DU SITE

Après sa mise en production, le site sera administré par l'équipe projet CERAMIC+ et ses partenaires. L'équipe projet CERAMIC+ devra pouvoir maîtriser l'administration du site. Le prestataire devra proposer un CMS permettant la mise à jour régulière, simple et intuitive des contenus, quel que soit le niveau de compétence digitale de l'administrateur. Une co-modération pour les nouveaux contenus sera effective.

Le prestataire livrera un manuel d'utilisation qui sera mis à disposition dans l'espace de contribution. Le prestataire assurera une maintenance du site pendant 6 mois.

3.3.1 - Performance SEO

Le prestataire devra assurer le bon référencement du site et mettre en place tous les éléments techniques nécessaires. Le prestataire veillera donc à respecter les standards SEO et à proposer des solutions permettant de suivre la performance des actions engagées sur le site internet.

3.3.2 - Suivi du trafic / performance ?

Le contrôle sera fait avec Matomo analytics, l'alternative à Google Analytics, qui protège les données et la vie privée des internautes.

3.3.3 - Partage de contenus sur les réseaux sociaux ?

La possibilité de partager les contenus du site sur les réseaux sociaux serait apprécié. Le partage doit être optimal (prise en compte du visuel, du titre, de l'introduction, etc.) et adapté à chaque réseau social.

3.4 – DESCRIPTION TECHNIQUE

3.4.1 - Débit

Pour rendre le site accessible à un maximum d'utilisateurs, le site internet doit proposer des techniques combinées facilitant la lecture des contenus, et cela indépendamment du débit de la connexion internet.

3.4.2 - Sécurité

Les normes en matière de sécurité digitale du site internet doivent être respectées par le prestataire, ainsi que le cadre juridique du règlement général sur la protection des données (RGPD).

3.4.3 - Compatibilité

Tous les flux de consultation depuis internet sont chiffrés avec le protocole HTTPS. Pour les terminaux d'ordinateurs ou smartphones, la compatibilité avec les dernières versions et antérieures des navigateurs suivants doit être assurée à 100 % :

- Microsoft Edge
- Firefox
- Chrome
- Chrome for Android
- Safari
- Safari iPhone
- Safari iPad
- Opéra
- Samsung Internet
- Autres navigateurs spécifiques aux smartphones

Pour les versions antérieures de ces navigateurs, un mode dégradé sera toléré. Néanmoins, le site internet affichera le message suivant : « Bienvenue sur le site internet de CERAMIC+. La consultation de ce site est optimisée pour des versions plus récentes de votre navigateur. Nous vous conseillons de procéder à une mise à jour de celui-ci. Merci de votre compréhension. »

Les fonctions suivantes du navigateur doivent pouvoir être utilisées :

- Page précédente
- Page suivante
- Imprimer
- Loupe

Le site doit rester accessible aisément aux internautes situés dans des pays à faible connexion internet. Le système d'optimisation de connexion bas débit devra être conservé.

3.4.4 - Hébergement

Ensad Limoges

3.4.5 - Maintenance

Une période de garantie de 6 mois prendra effet lors de la mise en ligne du nouveau site. Durant cette période, le prestataire prendra en charge le maintien en condition opérationnelle du site et la correction des anomalies bloquantes, majeures et mineures.

3.5 - Propriété intellectuelle

La propriété de l'ensemble des éléments constituant le site internet créé dans le cadre de cette prestation sera acquise par les partenaires de CERAMIC+ après réception de la solution et paiement de la totalité du projet.

4 - LA DEMANDE DE PRESTATION

Cette consultation comporte 1 seul lot décomposé en 3 plans :

- Création d'une plateforme Ressources – espace collaboratif ;
- Manuel d'utilisation pour la création de contenus ;
- Maintenance de 6 mois.

4.1 - CONSTATS ET BESOINS

CERAMIC+ représente un enjeu stratégique et de visibilité important pour l'activité céramique dans les Etats membres SUDOE qui se doit aujourd'hui d'être accompagnée dans sa création par une agence pour tous les aspects listés ci-dessous :

- Référencement / Contenus SEO optimisés / Visibilité du dispositif ;
- Gestion du site facilitée / back-office accessible et totalement administrable ;
- Navigation plus fluide / Site responsive ;
- Facilité l'engagement : le partage des contenus / Abonnement flux RSS ;

Avoir un outil adaptable au futur paysage web : avoir une interface d'administration moderne / Pouvoir ajouter de nouvelles fonctionnalités / Pouvoir ajouter des usagers (*Le transfert des résultats du projet pourrait concerner davantage de régions comme la Catalogne, Madrid, Talavera et Galice*) ;

- Optimiser la sécurité et la vitesse du site ;
- Editorial : Arborescence en phase avec la stratégie.

4.2 - CONTENU DE LA PRESTATION

4.2.1 - création du site internet

Dans le cadre du contrat, le prestataire sélectionné devra créer le site internet CERAMIC+ en respectant les consignes mentionnées dans le présent cahier des charges et en apportant les recommandations nécessaires aux prises de décisions sur les aspects non définis.

Cette prestation comprend :

- le développement front et backoffice ;
- l'optimisation SEO ;
- la reprise et l'intégration des contenus en vue de la mise en ligne ;
- la mise en ligne du site ;
- un manuel d'utilisation complet ;
- un accompagnement pour une maintenance du site pendant 6 mois (à définir contrat de maintenance pour la suite)

La mise en ligne pourra se diviser en plusieurs phases selon le planning proposé par le prestataire et validé par l'équipe projet de CERAMIC+. L'ensemble des étapes mentionnées ci-dessus et leur répartition s'adapteront donc à ce planning et pourront être également divisées en plusieurs phases.

4.3 – DEROULEMENT DE LA PRESTATION

La prestation entrera en vigueur à la date de notification du contrat.

La durée du contrat est de 12 mois à compter de sa date de notification. Celle-ci inclue la mission d'accompagnement.

Le prestataire devra accompagner l'équipe projet CERAMIC+ sur toute la durée du contrat et selon la méthodologie qu'il aura définie au préalable pour mener à terme la création du site internet.

Le déroulé de la prestation présentée ci-après n'a pas pour objectif d'établir la liste exhaustive des étapes de travail et l'équipe projet CERAMIC+ se réserve le droit de modifier les dates et étapes présentées ci-dessous. Il s'agit ici de faire émerger les échéances nécessaires au démarrage du projet.

Le prestataire devra définir précisément les phases du projet et recommander une méthode de collaboration adaptée aux besoins de chaque phase.

4.3.1 - La consultation

Le cahier des charges et le document associé « Etude prealable CERAMIC +.pdf » seront diffusés le 8 janvier 2026.

Les soumissionnaires auront 17 jours ouvrés pour répondre à la consultation.

La date limite de remise des offres est fixée au 2 février 2026.

L'équipe projet CERAMIC+ se laisse un délai de 8 jours ouvrés pour analyser les offres.

La notification de l'attribution du marché se fera au plus tard dans la semaine du 9 au 13 février 2026. L'envoi des courriers de rejet aux candidats non retenus se fera dans la semaine du 23 au 28 février 2026.

L'équipe projet CERAMIC+ fournira au prestataire sélectionné ses premiers retours précis suite à l'évaluation de la proposition retenue. Le prestataire veillera à prendre en compte ces retours et à les intégrer à la proposition en vue de la réunion de cadrage. Le prestataire réexaminera également le cahier des charges et la documentation pertinente.

4.3.2 Réunion de cadrage

Une réunion de cadrage se tiendra en visioconférence dans la 1^{ère} quinzaine du mois de mars 2026 (date à déterminer). Elle aura pour objectif de présenter les équipes qui travailleront sur le projet, de définir le cadre de la mission, de faire le point sur le cahier des charges et sur la proposition du prestataire. L'équipe projet CERAMIC+ fera part de ses impératifs et des moyens dont elle dispose pour la mise en œuvre du projet de création du site internet.

Cette réunion de cadrage aboutira à des pistes d'amélioration de la proposition retenue. Le prestataire devra prendre en compte ces éléments pour proposer des modifications à la proposition d'ici la réunion de lancement. Cette réunion permettra donc au prestataire d'affiner les besoins et de collecter toutes les informations nécessaires à la réalisation du site internet.

L'ordre du jour et le compte rendu de la réunion seront transmis par le prestataire à l'équipe projet et seront soumis à validation de cette dernière. Le compte rendu reprendra l'ensemble des décisions et actions prises en séances.

4.3.3 Atelier de lancement

Un atelier de lancement se tiendra en visioconférence dans la 2^{ème} quinzaine du mois de mars 2026. Pendant cette réunion, le prestataire présentera à l'équipe projet sa proposition modifiée suite à la réunion de cadrage. Il reviendra au prestataire sélectionné de proposer une méthodologie, des outils et un rétro-planning précis pour la mise en œuvre du projet, adapté aux impératifs et outils qui auront été discutés lors de la réunion de cadrage.

Durant cette réunion de lancement, le prestataire présentera donc :

- sa méthodologie ;
- la démarche de gestion de projet prévue ;
- les modalités d'échange et de livraison des résultats ;
- le planning précis et définitif de réalisation de la prestation ;
- une modification de l'arborescence si cela est nécessaire ;

- ses propositions pour toutes les pages principales du site ;
- le CMS retenu.

L'ordre du jour et le compte rendu de la réunion seront transmis par le prestataire à l'Equipe projet et seront soumis à validation de cette dernière. Le compte rendu reprendra l'ensemble des décisions et actions prises en séances.

5 - MODALITÉS DE SELECTION DU PRESTATAIRE

Pour répondre à cette consultation, les soumissionnaires devront fournir plusieurs éléments, mentionnés dans les sections ci-dessous, en langue française. Ils pourront s'ils le souhaitent ajouter d'autres informations qu'ils jugeront nécessaires.

L'équipe projet CERAMIC+ pourra, si elle le juge nécessaire, ouvrir des négociations avec les soumissionnaires. Elle conclura le contrat avec l'entité ayant présenté l'offre la mieux notée au regard des critères suivants :

- Critère 1 : Financier (30 %)
- Critère 2 : Intentions ergonomiques et fonctionnelles (30 %)
- Critère 3 : Méthodologie (20 %)
- Critère 4 : Optimisation du rétro-planning (15 %)
- Critère 5 : Références (5%)

En répondant à cette consultation, les soumissionnaires confirment leur capacité à prendre en charge l'ensemble des demandes formulées dans le présent cahier des charges.

Rappel du calendrier de la consultation :

Dates	Étapes
8 janvier 2026	Appel à consultation
2 février 2026	Réception des offres
12 Février 2026	Audition / négociation des offres
Du 23 au 28 février 2026	Envoi des courriers de rejet aux candidats non retenus
Mars 2026 (1 ^{ère} quinzaine)	Réunion de cadrage (date à déterminer)
Mars 2026 (2 ^{ème} quinzaine)	Atelier de lancement (date à déterminer)
1er janvier 2027	Accès à la plateforme

5.1 - CONCERNANT L'AGENCE

Concernant l'agence et l'équipe, le soumissionnaire devra joindre à l'offre les éléments ci-dessous :

- Une présentation de l'agence et de son organisation interne,
- La liste des références pertinentes par rapport à l'objet de la présente consultation,
- La présentation détaillée de l'équipe qui travaillera sur le projet. Le prestataire veillera à désigner un interlocuteur unique pour le suivi du projet, ou à défaut une équipe restreinte avec le rôle de chacun.

5.2 - CONCERNANT LE SITE INTERNET

Le soumissionnaire exposera sa vision et ses intentions concernant le webdesign du site internet, ses aspects fonctionnels et techniques.

Il est attendu une recommandation en termes de CMS. Nous porterons une attention particulière à l'utilisation du CMS Wordpress.

5.3 - CONCERNANT LE CALENDRIER DE LA PRESTATION

Le soumissionnaire fournira un rétro-planning de la prestation, mettant en valeur les différentes phases de travail.

Une optimisation des délais de livraison du site internet est attendue. Le prestataire prévoira pour cela une mise en ligne en deux temps. Il indiquera dans le rétro-planning la date précise de première mise en ligne du site internet, incluant un maximum de contenus et les fonctionnalités indispensables au bon usage du site par les utilisateurs. La seconde date comprendra la mise en ligne de l'ensemble des contenus et des fonctionnalités restants. Un descriptif de la répartition en deux phases devra accompagner le rétro-planning.

Le rétro-planning de la prestation pourra être mis à jour en cours de projet si une modification des délais intervient. Il sera demandé au prestataire d'informer l'équipe projet CERAMIC+ de toute dérive calendaire et de proposer un plan d'action pour respecter les engagements définis. De même, l'équipe du projet informera le prestataire de tous ses impératifs calendaires.

À titre indicatif, le prestataire devra respecter les délais maximums indiqués ci-dessous concernant la livraison des différents livrables :

- Réunion de cadrage ;
- Réunion de lancement ;
- Premières propositions ;
- Validation d'une proposition ;
- Intégration des contenus ;
- Publication du site final envisagé : 1er janvier 2027.

5.4 - CONCERNANT L'OFFRE FINANCIERE

L'enveloppe budgétaire pour cette consultation est de **17 000 €**.

Le prestataire fournira une offre financière répondant aux dispositions financières du modèle de contrat joint à la consultation.

Cette offre financière devra concerner chacune des phases du lot 1 et refléter les activités décrites dans le présent cahier des charges. Si le prestataire juge que des imprévus sont susceptibles d'intervenir au cours du projet, il devra les mentionner en les argumentant.

5.5 - CONCERNANT LE SUIVI DE PROJET

Le prestataire devra proposer une méthodologie et une organisation de travail adaptées au projet de création du site internet de CERAMIC+. Elles devront également être cohérentes avec le rétro-planning fourni et favoriser le respect des délais. Elles devront également prendre en compte la structure de l'équipe projet de CERAMIC+ et la pluralité des missions qui incombent à ses membres.

5.6 - CONCERNANT LES ASPECTS ADMINISTRATIFS

Le prestataire veillera à fournir les éléments suivants, gages de son acceptation des modalités de cet appel d'offres :

- La lettre de candidature datée et signée acceptant les conditions de compétition en vigueur lors d'une consultation ;
- Une attestation sur l'honneur attestant du fait que l'agence a bien souscrit les déclarations en matière fiscale et sociale et qu'elle ne connaît actuellement ni procédure judiciaire, ni difficulté financière ;
- Une preuve d'enregistrement du répondant au registre des sociétés (k-bis ou équivalent).

6 - INFORMATION COMPLEMENTAIRE

A terme une seconde plateforme « Market Place » sera associée à cette bibliothèque virtuelle. Elle sera portée par le [Pôle Européen de la Céramique \(PEC\)](#). Elle reprendra l'identité graphique de la bibliothèque virtuelle.

Un appel à consultation sera organisé pour une mise en ligne en mai 2028.

7 - PROPOSITIONS ET RENSEIGNEMENTS

Josette Soury-Zat, webmestre

Adresse courriel : josette.soury-zat@ensad-limoges.fr

Téléphone : +33(0)5 55 43 14 18